Le Yachting, au cœur des enjeux économiques de la région Sud et de Monaco

Chaque année, le Yacht Club de Monaco est le point de rencontre privilégié des acteurs du yachting à l'occasion du **Symposium Economique « La Belle Classe Superyachts »**. Organisé sous la forme d'un dîner-débat, dans le cadre de la démarche « Monaco, Capital of *Advanced* Yachting », cette 16e édition a mis en exergue de manière significative l'importance et l'impact économique du Yachting, à l'échelle mondiale, dans la région Sud et en Principauté de Monaco.

« Avec une concentration de plus de 2.000 yachts en Méditerranée occidentale, dans un triangle d'or situé entre l'Italie, l'Espagne et la French Riviera, sur les 5.500 unités de plus de 30 m existants dans le monde, la Région Sud et la Principauté sont des acteurs majeurs du yachting. Ce symposium offre une occasion unique de rassembler armateurs et professionnels pour une analyse collective des tendances actuelles, des enjeux, tout en explorant de nouvelles opportunités et défis du secteur », a débuté **Bernard d'Alessandri**, Secrétaire Général du Y.C.M. et Président du Cluster « Yachting Monaco ».

Cartographie du yachting dans la région Sud

Bénéficiant d'une position géographique privilégiée, dotée de ports célèbres et d'évènements touristiques de renommée mondiale, la région Sud attire chaque année plus de la moitié de la flotte mondiale des yachts de plus de 30 mètres qui a sextuplé en 35 ans.

Principalement orientée vers la maintenance et le « refit » à l'ouest (La Ciotat, La Seyne-sur-Mer, Marseille), l'industrie régionale se concentre sur une activité commerciale et touristique à l'est du territoire (Hyères, Saint-Tropez, Cannes, Nice). Entre les ports, les chantiers, les sous-traitants et brokers, la région Sud offre une approche du yachting à 360°. Avec un bassin de navigation de notoriété mondiale associé à une sécurité et une géopolitique stables, la région Sud concentre les aspects techniques et touristiques majeurs du yachting en France.

« *Que ce soit pour la région Sud ou Monaco, il était essentiel de mener des études économiques afin d'obtenir des données stables et opposables, permettant ainsi de mettre en place une véritable politique fondée sur des éléments concrets. L'objectif est de pouvoir formuler des recommandations à la filière, en respectant l'équilibre économique et écologique* » a déclaré **François de Canson**, Président du Comité régional du tourisme, Président d'ADN Tourisme, Vice-président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en charge du développement économique, de l'attractivité, du tourisme et de la prévention des risques majeurs.

<u>Impact économique</u>
Selon une étude menée par le cabinet Earthcase à l'initiative du comité régional du tourisme, le secteur du Yachting apporte à la région Sud **un impact économique significatif de 1,1 milliard d'euros**, avec **10.200 emplois**. Plus spécifiquement, **l'écosystème technique contribue à hauteur de 438 millions d'euros** et **3 600 emplois**, tandis que le **volet touristique génère 663 millions d'euros et emploie 6 600 personnes**.

<u>Initiatives de la Région Sud</u>
La Région a mis en place **une commission du Parlement Régional de la Mer dédiée au yachting**. Elle déploie également des investissements nécessaires pour accompagner les mutations technologiques et énergétiques de la filière.

Dans le cadre d'une coopération transnationale euroméditerranéenne, la Région a également initié **le leadership mondial de "West Med Yachting"**, de Gibraltar à Malte en passant par l'Espagne (Catalogne & Valence), Monaco et l'Italie (Toscane, Ligurie, Sardaigne).

Des défis à relever

Les enjeux sont à la fois environnementaux (littoral non extensible à protéger, préservation des milieux marins et terrestres, amélioration de la qualité de vie littorale), sociétaux (partage du littoral et acceptabilité du yachting, pérennisation des emplois qualifiés et formation) et économiques au sein des filières technique et touristique, à conforter sur l'innovation, l'excellence, l'exemplarité environnementale, les capacités d'accueil et l'acceptation sociétale).

Le Sud de la France, prisé par les propriétaires de super-yachts du monde entier, se trouve actuellement confronté à une série de défis complexes faisant face à une forte concurrence, accrue par la difficile harmonisation des obligations et des pratiques fiscales, sociales, réglementaires et environnementales.

« Nous devons incarner le yachting de demain, car c'est en Méditerranée de l'ouest que tout se joue, s'invente et s'implémente. C'est la mission que nous nous donnons en région Sud avec le Président Renaud Muselier. Nous ne pouvons tolérer ni la fuite de ce leadership à l'est, ni l'absence d'exemplarité sur nos côtes. Car interdire dans nos eaux sans accompagner les mutations équivaut à laisser carte blanche pour de mauvaises pratiques. C'est en alliant nos forces avec la Principauté, que nous pourrons relever ces défis, en veillant à maintenir notre attractivité et à soutenir le développement durable de cette filière dans notre région. Aux côtés du Yacht Club de Monaco, notre volonté est de mobiliser la jeune génération, à l'image des étudiants qui participent au Monaco Energy Boat Challenge ou par des initiatives telles que le SEA Index qui mesure et certifie les émissions de CO^2 des navires de plus de 24 mètres. Unissons nos efforts pour insuffler une nouvelle dynamique » a conclu **François de Canson**.

Le Yachting : un terrain économique florissant en Principauté

Ce symposium a également permis à **Pascal Ferry, Adjoint au Directeur de l'IMSEE** et **Benjamin Cauquil, Chargé d'études statistiques à l'IMSEE** (Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques), de présenter en avant-première les chiffres de l'économie maritime et du Yachting en Principauté. L'étude complète est à retrouver sur le site officiel de l'IMSEE.

C'est la première fois qu'une étude aussi détaillée est menée par l'institut monégasque qui prend en compte **exclusivement les activités directement liées à l'économie maritime et au Yachting.**
Un secteur porteur en Principauté qui affiche un chiffre d'affaires en 2022 s'élevant à 567,1 millions d'euros, soit 3% du chiffre d'affaires total de la Principauté, hors activités financières et d'assurance.

Le secteur du yachting compte 411 établissements, soit 3,7% des entreprises de la Principauté et 1.429 emplois, représentant 2,4% de la main d'œuvre monégasque. Les brokers sont le premier pourvoyeur d'emplois dans le yachting en Principauté (431 soit 30,1%). Seuls les établissements dont l'activité réelle est directement liée à la plaisance ont été retenus. Les activités de design représentent à elles seules plus de 20 M€ de chiffres d'affaires dans le yachting en 2022.

Vent portant à l'international

Francesca Webster, rédactrice en chef de Superyacht Times, a présenté les tendances internationales du yachting pour 2023, soulignant une légère baisse des ventes de yachts par rapport à 2022, mais une augmentation des prix des modèles phares, de 60 à plus de 80 mètres néerlandais et allemands ou les yachts de 40 à 60 mètres italiens. Tous enregistrent une hausse des prix de l'ordre de + 21% à 36%.

Le marché du courtage reste solide, avec des commissions avoisinant les 330 millions d'euros pour plus de 5 milliards d'euros de transactions. Le secteur du refit demeure dynamique, avec d'importants investissements et de nombreuses initiatives réalisés, à l'image des constructeurs de yachts basés à Amsterdam qui répondent aux besoins complexes de refit, le chantier naval Palumbo Superyachts qui commence la construction d'un nouveau hangar de 60 m sur le site d'Ancône, ou, en Espagne, Port Denia Superyacht Marina & Shipyard qui a également fait part de son expansion.

En 2023, l'activité des livraisons des super-yachts représente une valeur totale estimée de plus de 5,9 milliards d'euros, dont 88% de yachts de plus de 30 mètres construits en Europe. Les chiffres démontrent également un secteur employant plus de 250 000 personnes et environ 40 000 membres d'équipage travaillant sur la flotte mondiale de super-yachts.

Après son **Symposium économique « La Belle Classe Superyachts »**, le Y.C.M. mettra le cap sur la 7e édition de la Monaco Ocean Week (18-22 mars) organisée à l'initiative de la Fondation Prince Albert II de Monaco aux côtés de l'Institut océanographique de Monaco, le Centre Scientifique de Monaco et le Yacht Club de Monaco. Comme chaque année, le Y.C.M. sera en charge du volet yachting le jeudi 21 mars.

Le programme s'annonce riche avec un **Symposium environnemental**, dédié aux explorations, avec la présence exceptionnelle de **The Explorers Club,** suivi de la cérémonie des **YCM Explorer Awards by La Belle Classe Superyachts.** En parallèle, se tiendra **le 2e Monaco Smart Yacht Rendezvous**, un évènement organisé par **M3 (Monaco Marina Management),** société monégasque spécialisée dans la gestion des marinas et ports de plaisance, en collaboration avec la Fondation Prince Albert II de Monaco. Cet évènement rassemblera des experts en innovation, des architectes et des passionnés de yachting du monde entier. Ce rendez-vous se veut une plateforme unique favorisant la collaboration et la découverte des technologies intelligentes et durables qui façonnent le futur du yachting.

Quelques chiffres :
1,1 milliard d'€ : poids total direct et indirect du yachting dans la région Sud
10 200 : nombre d'emplois générés par le yachting dans la région Sud
567,1M€ : CA réalisé par les activités en lien direct avec le yachting en 2022 en Principauté